

6 Société et Culture

Vie des syndicats / Assemblée générale du Syndicat libre des transporteurs terrestres du Gabon

Les transporteurs vent debout contre ce qu'ils qualifient de "pseudo-formation" payante

F.B.E.M
Libreville/Gabon

LES transporteurs terrestres sont à nouveau en colère contre le ministère des Transports. Réunis en assemblée générale le week-end dernier à Libreville, à l'appel du Syndicat libre des transporteurs terrestres du Gabon (Syltteg), ils ont marqué leur refus de la décision de la tutelle d'instituer une formation payante en vue de se faire établir une carte professionnelle de transporteurs. Cette décision, qui date de février dernier, concernerait tous les conducteurs de véhicules affectés au transport public routier de personnes et de marchandises. La formation coûterait entre 165 mille francs (pour les taxis) et 330 mille francs (pour poids lourds), et serait à renouveler tous les deux ans. "Cela ne saurait être", a souligné Jean-Robert



Photo : F.B.E.M

Le bureau du Syltteg, dont Jean Robert Menié (costume), au cours de l'assemblée générale du week-end dernier à Libreville.

Menié, président du Syltteg, au nom de ses 24 mille syndiqués. Et d'ajouter : "C'est la quatrième assemblée générale que nous tenons sur la même problématique. Nous refusons les procédures qui ont été adoptées par la Direction générale des transports terrestres concernant la formation qu'ils veulent instituer de manière illégale. Le décret qui réglemente la profession de conducteur de taxi au Gabon parle d'un test d'aptitude et d'une carte de transporteur. Or là, nous sommes très loin de ce décret. On est allé instituer

une pseudo-formation qui va coûter jusqu'à 300 mille francs. Une somme qui sera versée non pas au Trésor public, mais dans une banque dite partenaire, et dont on ne connaît pas le nom. Une formation à l'issue de laquelle on va vous délivrer un diplôme. Et c'est ce diplôme qui donnera accès à la carte de transporteur pour vous permettre de travailler. Nous disons qu'il y a de l'arnaque derrière tout ça. Professionnaliser un secteur, c'est l'organiser, et non l'asphyxier". Pour le président du Syltteg, ce qui aurait dû être

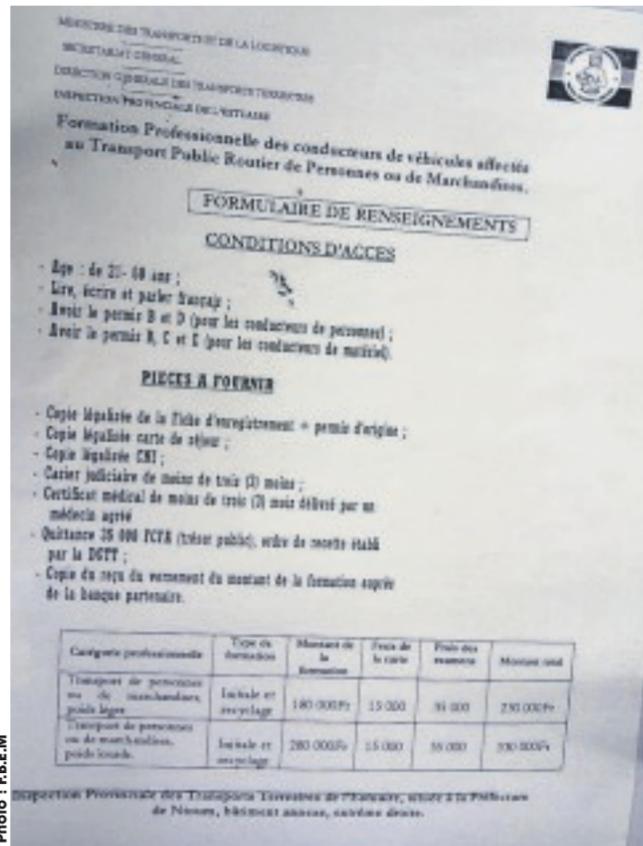


Photo : F.B.E.M

Un aperçu de la fiche de formation querellée par les transporteurs terrestres.

fait dans l'optique de la professionnalisation, "c'est d'instituer une carte de transporteur. Simple. Une carte qui vous attribue le statut de transporteur après avoir vérifié que vous répondez aux normes établies par les lois et règlements en vigueur. Et non pas d'aller instituer une formation. Quelles sont les matières qu'on va apprendre à un conducteur de véhicule en dehors des matières qui sont déjà enseignées dans le cadre du permis de conduire ? Dans quel pays existe-t-il un diplôme de taximan ? Nous voulons l'annulation de cette mesure. Et nous allons saisir une énième fois madame le ministre des Transports à ce sujet. Nous allons déposer un courrier mardi matin (hier, ndlr). Si nous avons l'impression une semaine après que nous ne sommes pas entendus, nous nous réservons le droit de déposer dès le lundi suivant un préavis de grève générale", a menacé le leader syndical.

Le Satag s'insurge contre la façon dont cette formation est mise en œuvre

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

Pour le Syndicat autonome des taximen du Gabon (Satag), tous les contours de la situation n'ont pas été suffisamment examinés.

POUR la formation professionnelle des conducteurs de véhicules affectés au transport public routier de personnes ou de marchandises, le Syndicat autonome des taximen du Gabon (Satag) déplore les conditions dans les-

quelles les choses ont été mises en œuvre. "Nous ne prétendons pas aller à l'encontre de la loi mais nous manifestons notre désaccord dans la manière avec laquelle cette initiative est organisée", a affirmé Jean-Stanislas Choukou Leboundou, président de cette structure syndicale. Selon lui, le défaut réside d'abord dans le paiement des frais liés à la formation. "Aujourd'hui, il faut payer 250 000 francs CFA pour les chauffeurs de taxis, 300 000 pour l'interprovincial et 400 000



Photo : AEE

Pour Jean-Stanislas Choukou Leboundou (g), président du Satag, la formation des conducteurs doit tenir compte de certaines réalités.

francs CFA pour les conducteurs de gros camions ou poids lourds.

C'est exorbitant ! Et pourquoi cette différence au niveau des prix, alors que

tous les chauffeurs s'équivalent ? Déjà en 2010, 250 chauffeurs avaient été formés, et aucune attestation n'avait été remise", s'indigne-t-il. Pour les membres du Satag, les contours de la situation n'ont pas été suffisamment examinés. "Des mécanismes d'accompagnement ont-ils été pris pour ces transporteurs au moment de la formation ? Ce sont des pères de familles. Un mois de cours les maintiendrait inactifs durant toute cette période, alors qu'ils doivent subve-

nir aux besoins de leurs familles. L'idéal aurait été que cette formation s'adresse aux chauffeurs débutants. On ne peut pas demander à ceux qui détiennent une expérience de plus de 30 ans en la matière de repartir à l'école", a regretté M. Choukou Leboundou. A son avis, l'apport de quelques experts sur la question notamment les professionnels et syndicalistes du transport serait souhaitable.

Hygiène et propreté dans les espaces commerciaux

La Sgap délocalise ses troupes

SCOM
Libreville/Gabon

INCITER les opérateurs économiques et la population à respecter les règles d'hygiène et de propreté dans les espaces commerciaux, privés et publics. Telle est la mission de la Société gabonaise d'assistance publique (Sgap), dont le président-directeur général, Hilaire Mfoumbi Boussougou, a effectué une sortie médiatique, hier, au siège social de cette entreprise, à Libreville. Objectif : évoquer la stratégie de délocalisation dans l'arrière-pays et la nécessité, pour chaque acteur, de prendre véritablement en compte les règles d'hygiène.

"La Sgap vient de mettre en place des brigades de lutte contre l'insalubrité et de lutte antivectorielle dans les villes de Franceville et Port-Gentil", a annoncé le responsable des Officiers spéciaux de police judiciaire. Pour Hilaire Mfoumbi Boussougou, le rôle joué par ses équipes est primordial dans l'arrière-pays. A cause du développement, à un rythme vertigineux, des pratiques insalubres constituant un réel danger pour tous. Comment échapper efficacement aux risques d'épidémies ? D'après le promoteur de la Sgap, la réponse à cette interrogation passe inéluctablement par "la lutte contre les vecteurs de maladies, en protégeant notre environnement,



Photo : COE

Hilaire Mfoumbi Boussougou lors de son propos...

en nettoyant sa devanture, en rendant propre sa concession, en luttant contre l'insalubrité. De sorte à sécuriser et protéger notre habitat social et professionnel". Aussi, M.



Photo : COE

...en présence de certains responsables et autres agents de terrain de Libreville.

Mfoumbi Boussougou interpelle-t-il les autorités gouvernementales pour qu'elles s'intéressent davantage à cette question. En garantissant, entre autres, la pérennité des acti-

vités dans cet univers professionnel, qui est progressivement gagné par des apprentis-sorciers. Concernant le volet de la formation, le P-DG de la Sgap rassure que les élé-

ments des brigades nouvellement opérationnelles dans les chefs-lieux des provinces du Haut-Ogooué et de l'Ogooué-Maritime ont bénéficié de l'appui des antennes locales de l'Institut d'hygiène publique et d'assainissement (IHPA). L'administration sous la tutelle du ministère de la Santé publique et de la Population a récemment renforcé leurs capacités. La spécialisation de ces hommes dans les domaines de la fraude et de la contrefaçon des produits constitue l'un des chantiers auquel le collectif des organisations en la matière, à la tête desquelles se trouve Hilaire Mfoumbi Boussougou, entend investir dans les tout prochains jours.